

9 février 2021

Étudiants  
Spécialité Développement Agricole  
AgroParisTech

SFER

# *L'agriculture capitaliste en France*

## *enjeux et limites*

Robert Levesque  
[levesque.robert@agter.org](mailto:levesque.robert@agter.org)  
[www.agter.org](http://www.agter.org)  
[www.asso.fr](http://www.asso.fr)



## **L'unité de production :**

unité organisationnelle de production de biens et services  
jouissant d'une certaine autonomie de décision

## **L'unité de production agricole :**

- elle développe son activité sur des parcelles délimitées
- elle fournit des biens et services agricoles
- elle est contrôlée par les personnes physiques ou morales qui bénéficient des droits d'usage de la terre, par la propriété ou par la location, voire par d'autres types de contrat

**(distinction capital foncier, capital d'exploitation)**

capital d'exploitation (bâtiments agricoles, matériel, équipement, cheptel, plantations, stock, ...)  
détenu par les personnes qui bénéficient de droits d'usage de la terre

# Création et répartition de la richesse créée par l'unité de production agricole

La richesse créée reconnue :

- la valeur ajoutée

(différence entre la production valorisée aux prix de marché et les coûts directs)

- et les subventions

(reconnaissance publique d'un service fourni)

Cette richesse créée reconnue se répartit entre :

- Les travailleurs agricoles le travail
  - Les non salariés (celui des « chefs d'exploitation »)
  - Les salariés
- Les propriétaires fonciers le capital foncier  
(extérieurs à l'unité de production)
- Les actionnaires le capital de l'unité de production
- Les investissements de l'unité de production

Si toutes les parties prenantes ont intérêt à ce que l'unité de production soit prospère, elles ont des intérêts contradictoires dans le partage de la richesse créée reconnue

# Deux figures type

	unité de production familiale/paysanne	unité de production capitaliste (à actionnaires et salariés)
<b>Travail</b> Main- d'œuvre	essentiellement fournie par les personnes qui bénéficient des droits d'usage de la terre par la propriété ou la location <b>Le travail est assuré par ceux qui détiennent le capital d'exploitation</b>	<b>essentiellement salariée</b> (permanente, temporaire, saisonnière) (et fort appel aux prestataires de services)
<b>Logique économique et financière</b>	dégager le revenu le plus élevé pour le travail familial, <b>maximiser la valeur ajoutée par unité de surface</b>	dégager <b>le meilleur taux de profit des capitaux investis</b>  ces unités préfèrent louer, en versant une rente de 1 à 3 % de la valeur du foncier au bailleur, en espérant dégager des profits de plus de 5 ou 10% par rapport au capital engagé
<b>autre</b>	transmettre l'unité de production à sa descendance	garder la mobilité des capitaux

## Figures types intermédiaires

	unité de production "patronale"	unité de production mixte "patronale et capitaliste"
Travail	fourni par les personnes qui bénéficient des droits d'usage de la terre et par des salariés	fourni par une partie des actionnaires mais surtout par des salariés
Logique économique et financière	objectif intermédiaire	objectif intermédiaire

- NB 1 : les ETA, entreprises de travaux agricoles, qui dans le secteur des grandes cultures ou de la viticulture, assurent tous les travaux pour des détenteurs de droits d'usage qui n'assurent plus de travail agricole, sont des entreprises qui ne détiennent pas de foncier, et qui constituent des unités de production de plusieurs milliers d'hectares, en dehors du statut du fermage, ainsi la rente foncière dépasse le fermage encadré, car ces « agrandissements » sont en dehors du « contrôle des structures »
- NB 2 : les systèmes d'intégration, dans les élevages porcins, avicoles, laissent les risques aux travailleurs agricoles en assurant l'approvisionnement des entreprises de l'aval
  - Dans le vignoble Champenois, les grandes maisons de Champagne achètent des vignes, les louent à des viticulteurs qui s'engagent à leur livrer la récolte de l'ensemble de leur exploitation (et non seulement la part en provenance du lot loué)

Des indices sur le recul de l'agriculture  
familiale à partir de données statistiques

Evolution de la SAU selon les statuts des unités de production

	2000	2010	2013
Exploitations individuelles	57,9 %	42,0 %	37,7 %
GAEC (et sociétés de fait)	18,5 %	20,5 %	21,0 %
EARL unipersonnelles	9,5 %	14,3 %	15,3 %
EARL à plusieurs co-exploitants	7,7 %	12,7 %	14,8 %
Autres dont SCEA et SA-SARL	6,5 %	10,5 %	11,3 %
<b>ENSEMBLE</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*Part de la main d'œuvre salariée dans l'unité de production*

2010
15%
15%
34%
82%-100%

*Les GAEC et les exploitations individuelles ont la même organisation par rapport à la main d'œuvre*

*Plus le capital de l'unité de production peut être financé par des personnes ne participant pas au travail agricole, plus la main d'œuvre salariée est importante*

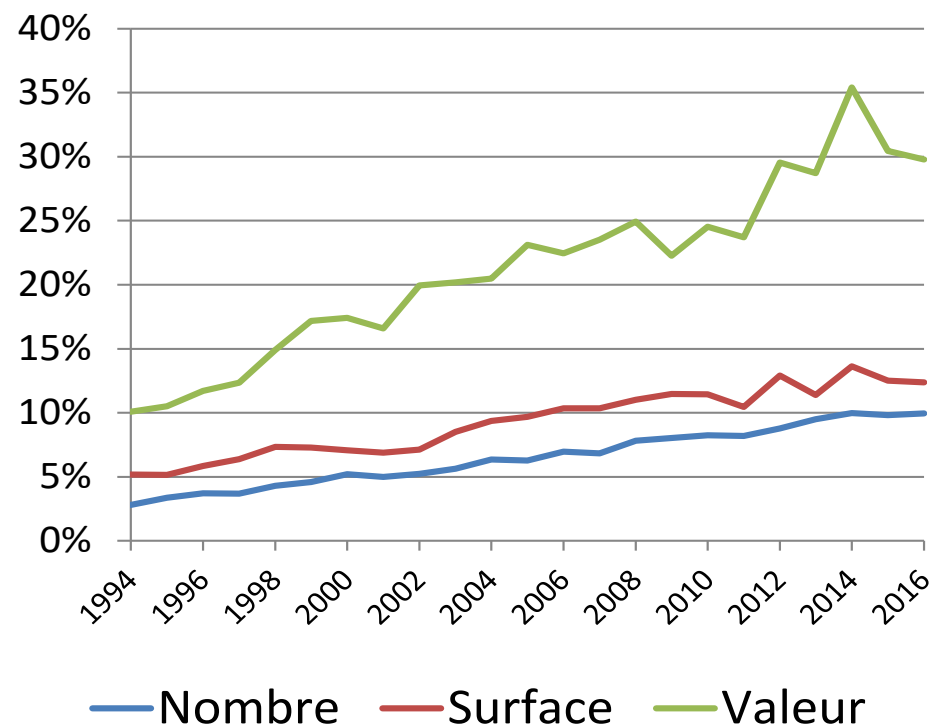
Entre 2000 et 2013, les unités de production qui peuvent être financées partiellement ou totalement par des personnes qui ne participent pas au travail agricole, ont augmenté leur surface de 75%

**En tenant compte des ETA et des holdings, les surfaces des exploitations individuelles seraient moindres**

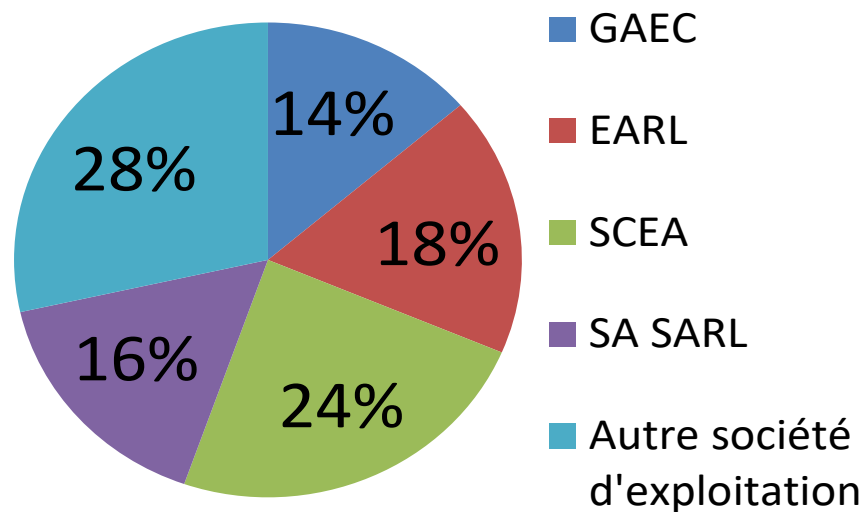
Source : Terres d'Europe-Scafr d'après SSP

- Agrandissement et installation : **Part des sociétés d'exploitation agricole au sein des acquisitions de terres par les agriculteurs**

Evolution de la part entre 1994 et 2016



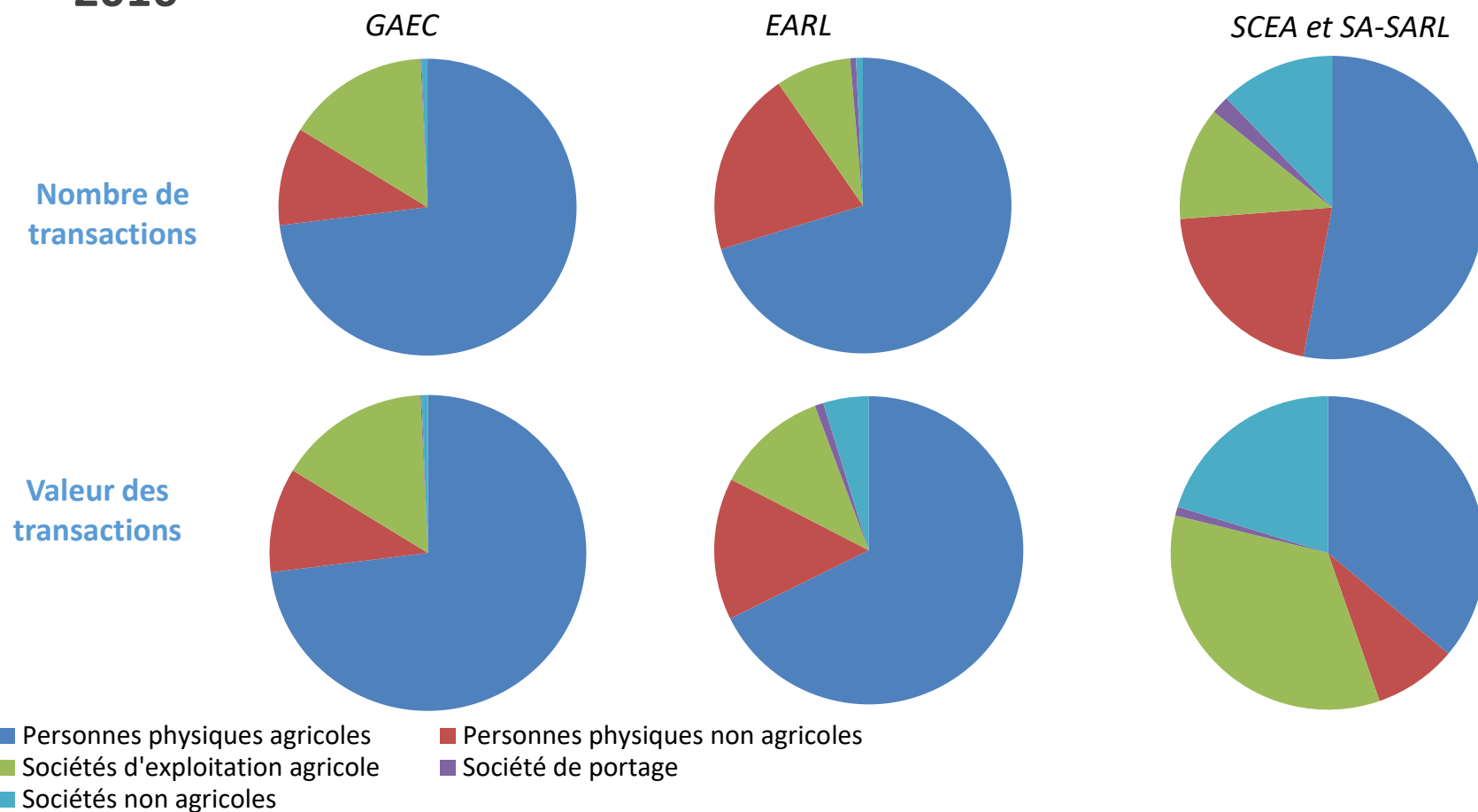
Ventilation de la valeur des acquisitions des sociétés d'exploitation agricole en 2016



Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer



## ► Répartition des achats de parts de sociétés par type d'acquéreurs en 2016



Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer

- En valeur, les personnes physiques agricoles sont majoritaires sur le marché des parts sociales des GAEC et des EARL mais non sur le marché des SCEA et autres sociétés.
- Les schéma font apparaître l'arrivée d'investisseurs non agricoles, personnes physiques ou morales. L'achat de parts de société conduit à une modification du statut des sociétés. Des personnes physiques ne pouvant pas être au capital de GAEC, au moment de l'achat de parts, le GAEC doit se transformer en EARL ou SCEA. Les EARL, n'ayant que des personnes physiques dans leur capital, certaines vont changer de statut pour devenir des SCEA ou autre société.

# Le capital foncier

# La propriété foncière se détache de l'unité de production

## Évolution du faire-valoir direct en France

- 1942 : 58 %
- 1970 : 52 %
- 2005 : 40 % dt 13 pts (appartenant aux associés de l'unité de production)
- 2010 : 38 % dt 13 pts (appartenant aux associés de l'unité de production)

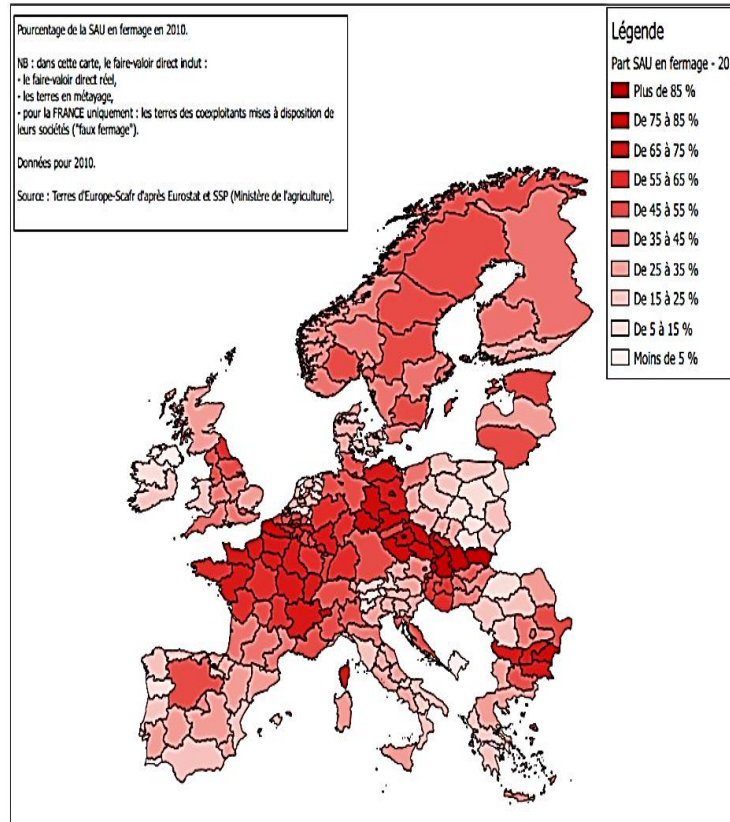
# Le fermage est le mode privilégié de l'agrandissement (France, Europe, Ukraine)

- La propriété foncière est de plus en plus divisée par rapport à l'unité de production  
(le nombre de propriétaires est de plus en plus important par unité de production)

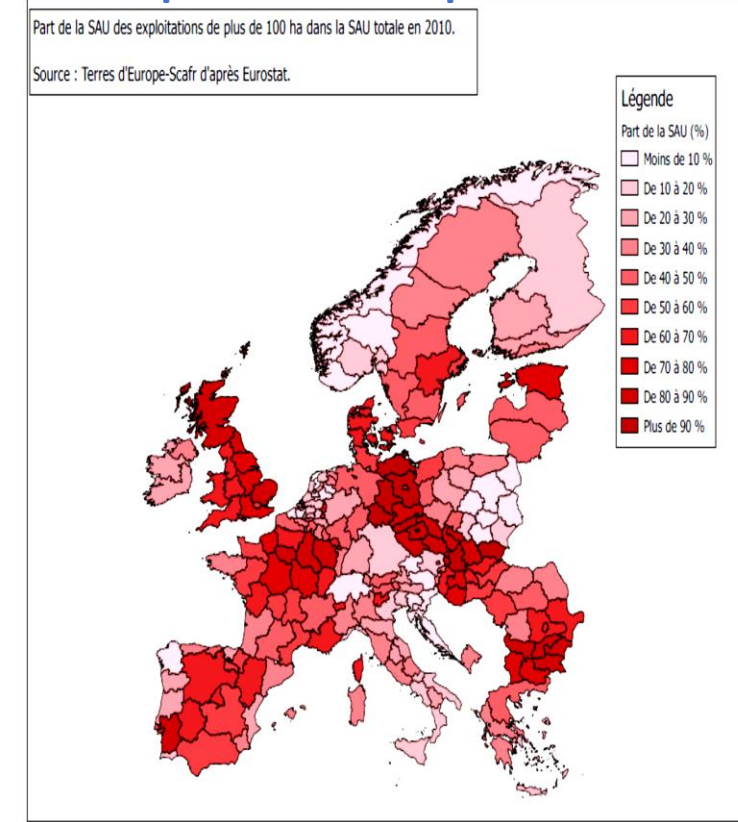
- En France, la propriété foncière est de plus en plus sociétaire :
  - avec l'essor des GFA et autres SCI
  - avec la propriété foncière des unités de production sociétaire

- La rentabilité du capital foncier de 1,5 à 3 % par an (aujourd'hui plus intéressant que les livrets d'épargne et les assurances-vie)

## Les modes de faire-valoir



## Part des exploitations de plus de 100 ha



Les dynamiques associées à la concentration  
des terres

# Les dynamiques associées : hausse du capital par emploi, spécialisation, simplification, (automécanisation, robotisation, automatisation, ...), des parcelles de plus en plus grandes, des élevages de plus en plus grands

Figure n° 4  
Des systèmes de production de plus en plus spécialisés

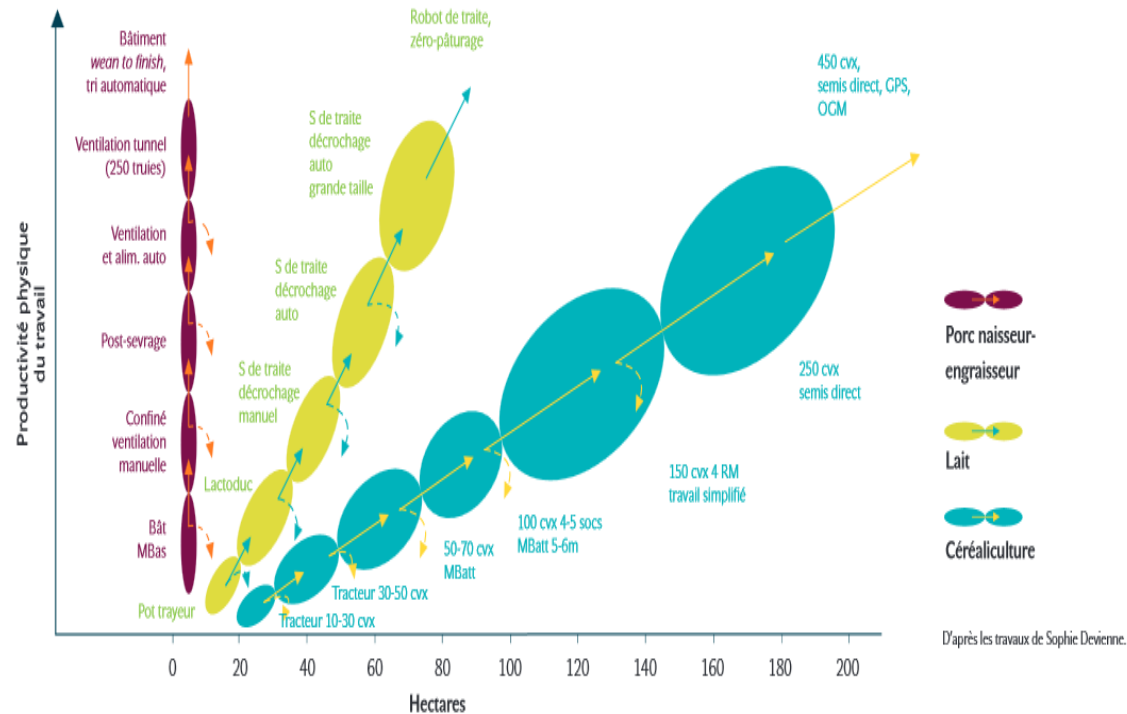
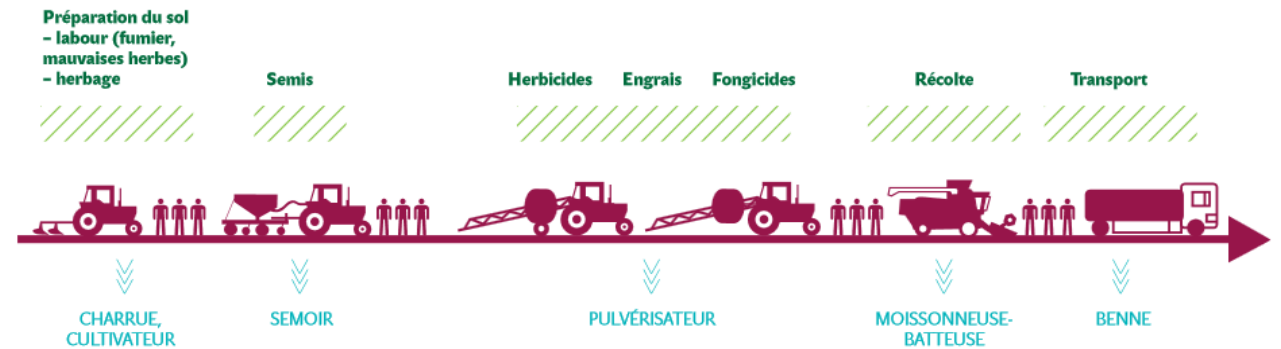
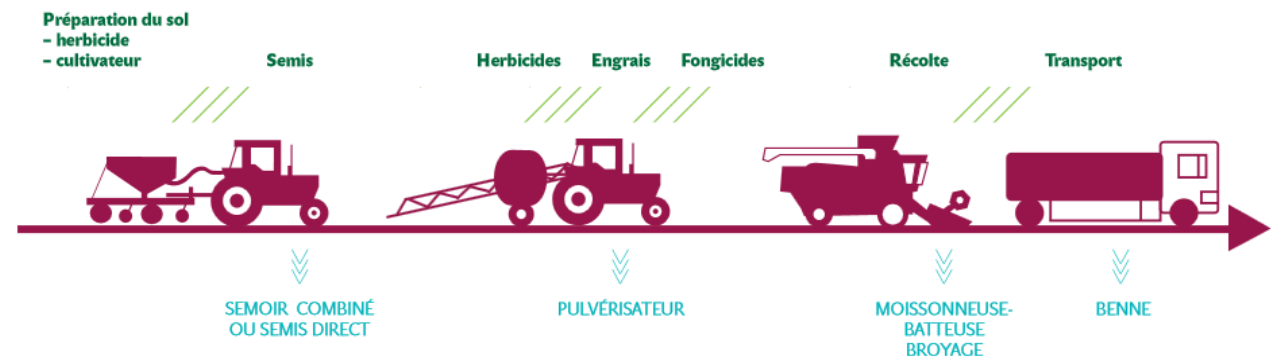


Figure n° 6  
La simplification du travail en grandes cultures

Motorisation et auto-mécanisation à partir des années 1960



Aujourd'hui : travail simplifié ou semis direct, diminution du nombre de passages



TEMPS DE PASSAGE

# Autres tendances associées à la concentration des terres :

- Une diminution de la valeur ajoutée
- Une diminution de l'emploi global
- Un fort recours à des ressources naturelles (azote de synthèse, P, K) non renouvelables,
- une logistique importante pour l'approvisionnement et la commercialisation (GES)
- Des impacts sur les fonctions écosystémiques des espaces

(taille des parcelles, taux de matière organique des sols, gestion des déjections animales,...)

L'entreprise capitaliste s'est développée en  
Europe et ailleurs



- L'émergence de multinationales agricoles

- Implantation de Spearhead International 84 300 ha en 2015

- 89000 ha en 2018



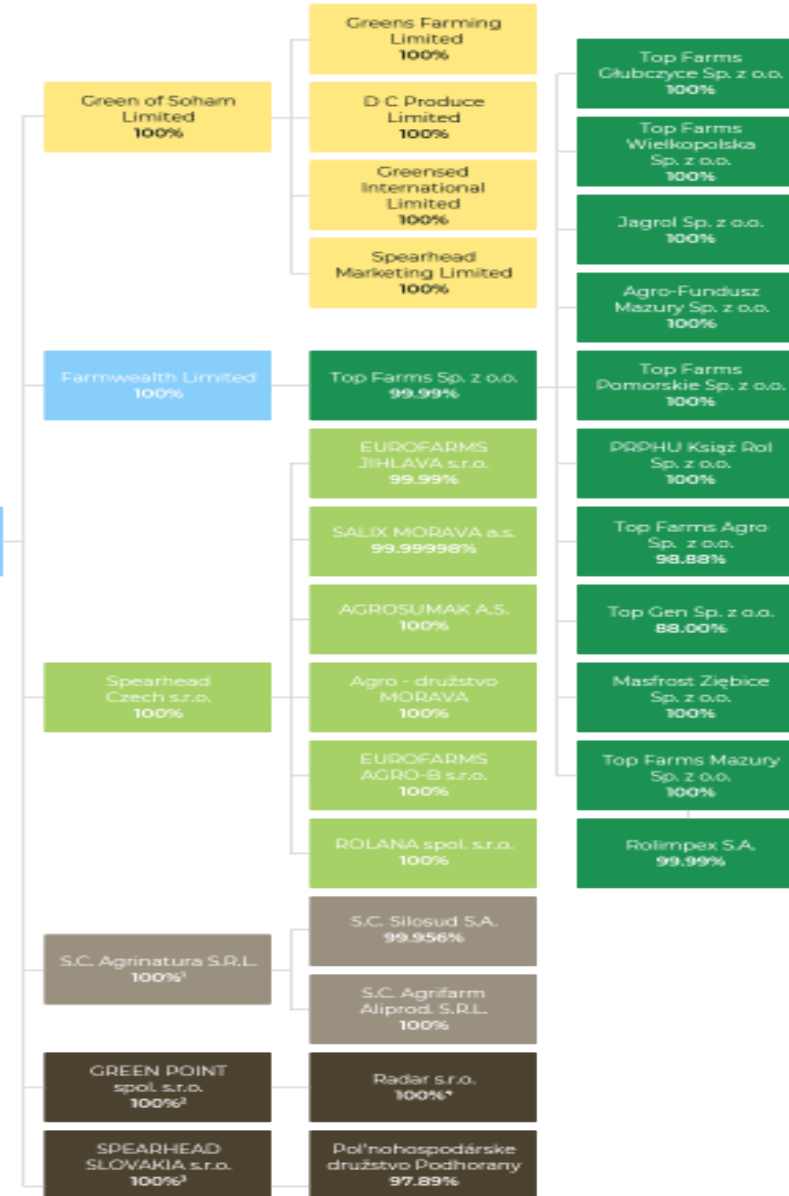
Source : Spearhead International et Google Maps

**GROUP STRUCTURE AS OF 31 DECEMBER 2018**



**Complex ownership notes**

1. AGN - 99.99977% SIL / 0.00015% Farmwealth / 0.00008% Silosud
2. GP - 88.7031% SIL / 11.2969% Spearhead Slovakia
3. SSK - 89.00% SIL / 11.00% FW
4. RAD - 88.70% GP / 11.30% SIL



**Spearhead International**  
  
 Source :  
[https://www.spearheadinternational.com/s.157.group\\_-\\_structure.html](https://www.spearheadinternational.com/s.157.group_-_structure.html)  
  
 du 7 janvier 2021

# L'avenir de l'agriculture familiale/paysanne

# L'avenir de l'agriculture familiale/paysanne

- Tant qu'il y aura des perspectives de taux de profit pour les actionnaires, ne prenant pas part aux travaux agricoles, l'agriculture capitaliste progressera
- Dans ce cas, l'agriculture familiale perdurera sur les espaces les moins propices à l'agriculture capitaliste
- L'agriculture familiale/paysanne pourrait aussi reprendre des couleurs avec d'autres modes de rémunération de l'activité agricole, avec la prise en compte de la préservation de l'environnement et du maintien et de l'amélioration des fonctions écosystémiques des espaces agricoles, et avec une politique des structures (régulation des marchés fonciers)

# Création et répartition de la richesse créée par l'unité de production agricole

La richesse créée reconnue :

- la valeur ajoutée

prix différenciés selon les quantités produites

les rémunérations du travail pour conserver et améliorer les fonctions écosystémiques des espaces agricoles

- et les subventions

Aide aux premiers hectares

Aide à l'actif

- Prise en compte des coûts environnementaux par rapport à la biodiversité, aux émissions de gaz à effet de serre, à la capture et au stockage du carbone, au recours à des ressources non renouvelables

Cette richesse créée reconnue se répartit entre :

- Les travailleurs agricoles le travail
  - Les non salariés (celui des « chefs d'exploitation »)
  - Les salariés
- Les propriétaires fonciers le capital foncier  
(extérieurs à l'unité de production)
- Les actionnaires le capital de l'unité de production  
(qui détiennent le capital de l'unité de production)
- Les investissements de l'unité de production

Politique structurelle : régulation des marchés fonciers, et mesures de régulation de la répartition de la richesse créée